

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Maison Nacet & fils
Titre	Catalogue descriptif des instruments de micrographie
Adresse	Paris : Impr. E. Martinet, 1872
Collation	1 vol. (29 p.) : ill. ; 24 cm
Nombre de vues	34
Cote	CNAM-MUSEE IS0.4-NAC
Sujet(s)	Micrographie -- Appareils et matériels Microscopes Optique -- Instruments Appareils et instruments scientifiques
Thématique(s)	Catalogues de constructeurs Machines & instrumentation scientifique
Typologie	Ouvrage
Note	Fonds Brieux ; Broché
Langue	Français
Date de mise en ligne	01/06/2010
Date de génération du PDF	07/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://documentation.arts-et-metiers.net/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=9829
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?M9929

Note de présentation des catalogues de constructeurs du [fonds Brieux](#)

Le musée des arts et métiers a acquis en 2004 une partie de la bibliothèque personnelle d'Alain Brieux, libraire, expert, spécialiste des instruments scientifiques, dans le cadre de la vente publique : « Instruments de sciences et médecine de l'antiquité à nos jours : deux siècles de catalogues de fabricants français et étrangers (1739-1939) & Livres sur les instruments de collection de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle ».

Un ensemble de 186 catalogues de constructeurs a ainsi rejoint la collection du [centre de documentation du musée](#) . [Le fonds Brieux](#), incontournable pour les historiens des techniques est aussi un outil précieux pour les chargés de collection du musée puisqu'il documente les objets concernant les domaines de la communication, de l'énergie, de l'instrumentation scientifique, de la mécanique. Hormis le catalogue de Van Musschenbrœk datant de 1739, l'ensemble couvre la période 1815-1970. Y figurent des constructeurs français (Adnet, Alvergnyat, Brewer, Charrière, Chauvin, Deleuil, Lerebours, Nachet...), anglais (Amadio, Arnold & sons, Beck, Becker...) et allemands (Brückner, Geissler Nachfolger, Schlecher, Zeiss...). Ces documents se présentent sous forme de catalogues détaillés, notices techniques ou publicitaires. Riches en contenu, abondamment illustrés, ils sont le plus souvent accompagnés de tarifs, parfois de courriers.

Le choix de numériser ces catalogues s'est imposé de lui-même, de par l'homogénéité de ce lot et surtout devant l'intérêt historique qu'il représente : 182 volumes libres de droit sont désormais disponibles en ligne.

Notons que des catalogues de ce type, numérisés par d'autres institutions et accessibles sur Internet, sont recensés par [The Scientific Instrument Commission](#).

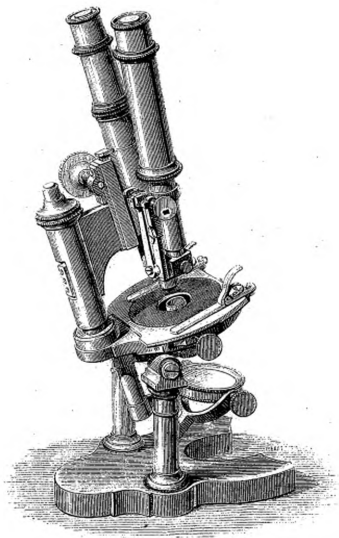
Thierry Lalande
Musée des arts et métiers

CATALOGUE DESCRIPTIF

Brevés

DES

INSTRUMENTS DE MICROGRAPHIE



PARIS

NACHET & FILS

17, rue Saint-Séverin

MAI 1872

Prix : 1 franc

ALAIN BRIEUX

ALAIN

7506-110



PARIS

17, rue Saint-Séverin.

MAISON

NACHET & FILS

FABRIQUE

D'INSTRUMENTS DE MICROGRAPHIE

PARIS

IMPRIMERIE DE E. MARTINET

RUE MIGNON, 2

1872

M 9929

LISTE

DES

OBJETS PERFECTIONNÉS OU IMAGINÉS DEPUIS 1867

Le **Microscope bas de forme**, modèle de M. le professeur LAGAZE-DUTHIERS.

La **Loupe à dissection**, pour corps opaques, mollusques, etc., du même auteur.

Le **Microscope de voyage** à nouvelle disposition.

Le **Nouveau microscope de dissection binoculaire**.

Le **Nouveau microscope renversé**, pour les études des éléments dans les gaz ou dans l'air chauffé, avec appareil de chauffage réglé automatiquement.

Le **Microscope de démonstration portatif**.

Le **Microscope pour aquarium** ou pour surface horizontale.

Le **Microscope à miroir argenté**, pour obtenir des grossissements très-élevés.

Les **Appareils à faire des coupes minces**, à lames spirales et ceux à plateaux de verre.

Le **Prisme redresseur**.

Les **Objectifs à immersion**, n^{os} 8, 9, 10, 11 et 12, et, enfin, l'augmentation de l'angle d'ouverture des objectifs faibles.

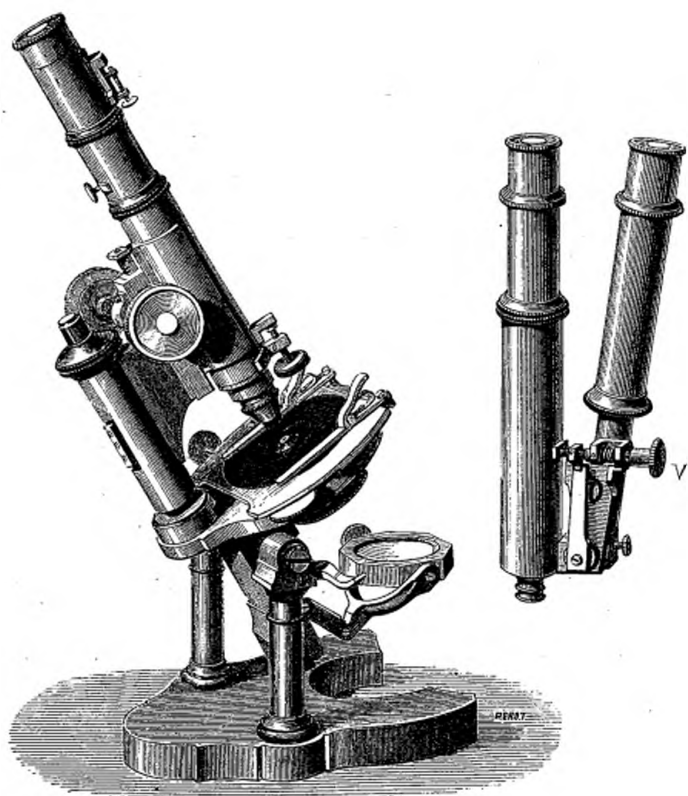


FIG. 1.

Microscope grand modèle complet avec appareil binoculaire applicable à volonté.

INSTRUMENTS DE MICROGRAPHIE

1. — Microscope grand modèle perfectionné, complet et binoculaire, suspendu sur axe de manière à pouvoir s'incliner et rester fixe dans toutes les positions entre l'horizontale et la verticale. L'ajustement du foyer s'opère au moyen d'un mouvement rapide formé par une crémaillère et de deux mouvements lents à vis micrométrique; l'un agissant sur la colonne portant le corps, l'autre très-délicat et appartenant spécialement au tube porteur des lentilles et disposé de façon à établir une élasticité constante dans le tube des objectifs pour les cas de pression sur les préparations. — La platine est montée à rotation, et est munie d'une double platine mobile à vis de rappel pour faire déplacer les objets sans y toucher; ceux-ci peuvent être fixés par des pinces à ressort. Cette platine est garnie d'une plaque de verre incrustée pour résister à la destruction produite par les réactifs. — L'éclairage est formé par un double miroir plan et concave monté sur articulations pouvant se développer dans toutes les directions, afin d'obtenir les effets de la lumière oblique. — Un système de coulisses verticales placées entre le miroir et la platine permet, à l'aide d'un levier, de déplacer les diaphragmes et de mettre au foyer, avec la plus grande précision, les éclairages condensateurs. — Appareil micrométrique pour introduire le micromètre oculaire dans tous les oculaires sans déranger ceux-ci; la division peut se mettre exactement au foyer de l'œil par une petite vis de rappel et être placée dans tous les points du champ de vision. — Collection de huit objectifs à correction, du n° 0 au n° 7, donnant des grossissements de 30 à 1400 fois en diamètre. — 4 oculaires, appareil binoculaire. — Goniomètre pour mesurer les angles des cristaux. — Chambre claire pour dessiner sur table les objets contenus dans le champ du microscope. — Appareil de polarisation avec lamés sensibles de gypse. — Condensateur direct. — Micromètre oculaire, micromètre objectif. — Lentille à long foyer montée sur pied pour éclairer les corps opaques. — Accessoires de préparations, lames de verre, lamelles minces. — Collection d'instruments de dissection : aiguilles, scalpels, ciseaux, pinces

finer, etc., etc. Cet instrument est renfermé dans une forte boîte d'acajou garnie à l'intérieur de velours et à l'extérieur de coins en cuivre. Les objectifs sont renfermés dans une boîte de maroquin, les accessoires dans des compartiments spéciaux. **1400 fr.**

2. — Microscope grand modèle. — Suspendu sur axe, comme le modèle n° 1. — Platine tournante, garnie d'une glace noire incrustée.

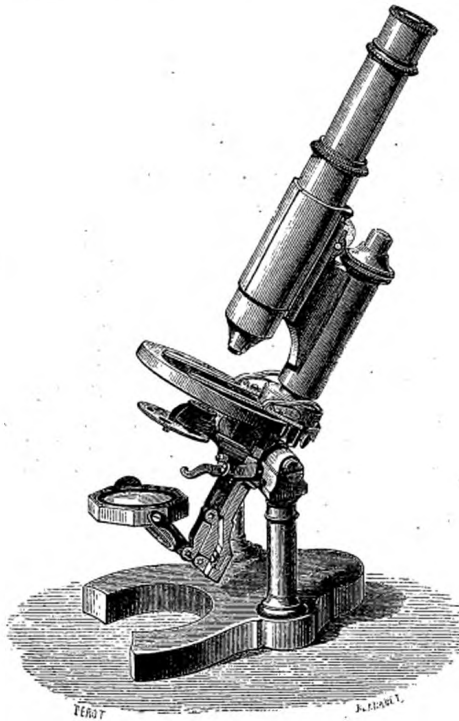


FIG. 2.

pour l'emploi des acides. — Mouvement prompt d'ajustement par une crémaillère; mouvement lent par une vis de rappel. — Mouvement de coulisse pour les diaphragmes et condensateurs, miroir plan et concave, monté sur articulations, pouvant se développer pour les effets de la lumière oblique. — 3 oculaires. — 6 objectifs de la collection, n^{os} 0, 1, 2, 3, 5, 7, à immersion et correction, donnant une série de grossissements de 30 à 1400 en diamètre. — Chambre claire. — Micromètre oculaire, micromètre objectif. — Loupe à long foyer pour éclairer les corps opaques. — Accessoires de dissection : pinces fines, aiguilles, scalpels, etc.; lames de verre, lamelles minces. Le tout dans une boîte

d'acajou, à coins de cuivre ; les accessoires gainés en compartiments 680 fr.

Ce microscope est suffisant pour toutes les études d'anatomie végétale ou animale, lorsqu'on ne veut pas prendre le microscope complet ; c'est ainsi que sont composés ceux que nous avons fournis aux laboratoires de la Faculté de médecine, de la Faculté des sciences, du Collège de France et aux laboratoires des hautes études.

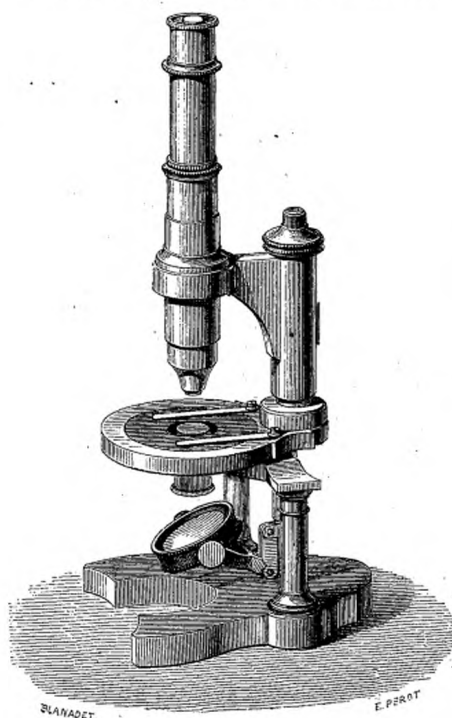


FIG. 3.

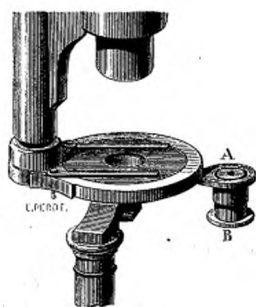


FIG. 4.

3. — Microscope grand modèle droit, monté fixe (fig. 3). — Mouvement circulaire de la platine ; mouvement lent et prompt pour ajuster au foyer ; mouvement ascensionnel pour introduire les diaphragmes, éclairages, etc., sans déranger l'objet. — Ce mécanisme, représenté (fig. 4), est destiné à remplacer les coulisses à levier des microscopes supérieurs ; il se compose d'une plaque pivotant sur le côté de la platine A et amenant à volonté au centre de celle-ci un tube D, porteur du diaphragme. — Micromètre oculaire, micromètre objectif. — Collection de 5 objectifs, nos 1, 2, 3, 5 et 7, à immersion et correction, donnant une série de grossissements de 70 à 1400 fois en diamètre. — 3 ocu-

lares. — Chambre claire. — Loupe pour éclairer les corps opaques. Accessoires, instruments de dissection, lames de verre, lamelles minces, etc. Dans une boîte d'acajou solide, à poignée; les accessoires gainés dans des compartiments spéciaux 550 fr.

Addition d'une **Crémaillère de précision** 40 »

4. — Microscope à disposition particulière (fig. 5), pour réduire le

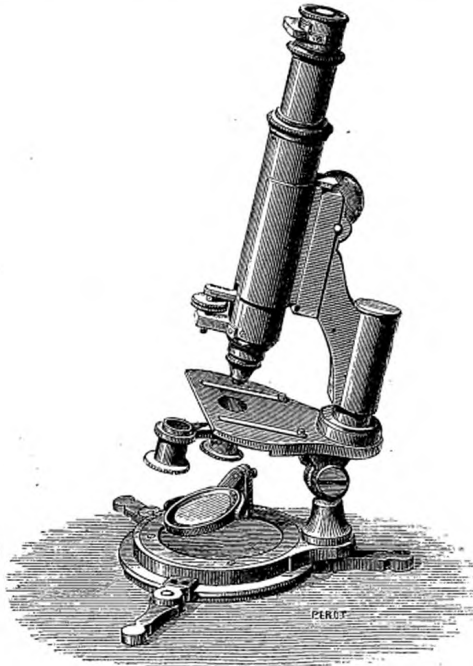


FIG. 5.

plus possible la hauteur, modèle de M. le prof. H. DE LACAZE-DUTHIERS. Cet instrument présente cette particularité que la rotation de l'objet s'opère dans la base et non dans la platine, ainsi que cela existe dans les grands modèles, la platine se trouve ainsi moins élevée au-dessus de la table et peut être plus mince. — Mêmes objectifs que dans le modèle n° 3. 650 fr.

5. — Microscope moyen modèle inclinant (fig. 6). — Ce microscope peut remplacer le modèle n° 2 dans certains cas. Il possède le mouvement lent et prompt, la crémaillère de précision, la platine tournante incrustée de verre, les deux miroirs, l'appareil pour introduire les diaphragmes sous l'objet (fig. 4.). — 5 objectifs, n^{os} 1, 2, 3, 5 et 7, à

immersion et correction, donnant une série de 15 grossissements de 30 à 1400. — 3 oculaires. — Micromètre oculaire. — Loupe pour éclairer les corps opaques. — Accessoires; instruments de dissection : aiguilles, scalpels, pince fine, etc., lames de verre, lamelles de verre mince. La boîte d'acajou à poignée. 500 fr.

6. — Microscope moyen modèle droit. — Semblable au n° 3 (platine tournante incrustée de verre noir). — Composé de 5 objectifs,

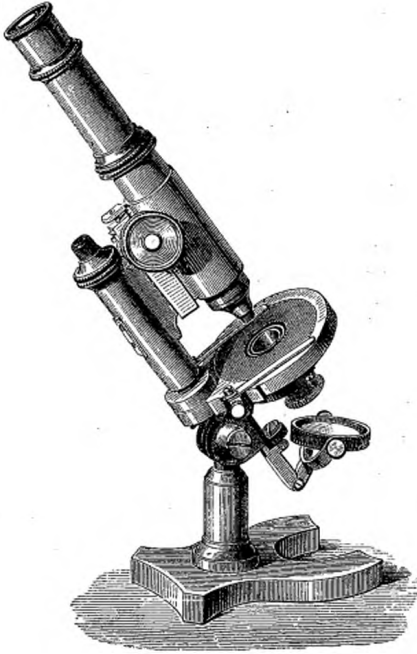


FIG. 6.

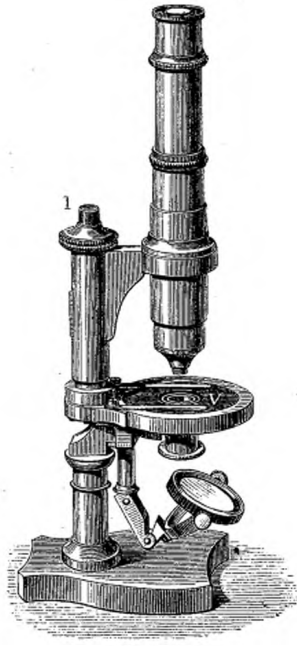


FIG. 7.

n^{os} 1, 2, 3, 5, 7, à immersion et correction. — 3 oculaires. — Micromètre oculaire. — Loupe pour les corps opaques. — Accessoires de dissection : lames de verre, lamelles minces. Dans une boîte d'acajou à poignée. (Fig. 7.) 450 fr.

Si l'on remplace l'objectif 7, à correction, par le même de la collection ordinaire, le prix descend à. 380 fr.

7. — Microscope nouveau modèle inclinant. — Platine fixe garnie d'une glace noire. — Crémaillère pour le mouvement rapide; mouvement lent par une vis micrométrique. — Porte-diaphragme cylindrique, à excentrique, comme dans les moyens modèles. — Miroir mobile sur

articulations. — Loupe pour corps opaques. — 4 objectifs, n^{os} 1, 3, 5 et 7, à immersion et correction. — 3 oculaires. — 12 grossissements variant de 25 à 1400 fois. — Lames et lamelles, accessoires de dissection et boîte en acajou. (Fig. 8.). 430 fr.

8. — Le même microscope avec 3 objectifs, n^{os} 1, 3, 5, donnant une série de 9 grossissements, de 30 à 700 fois 280 fr.

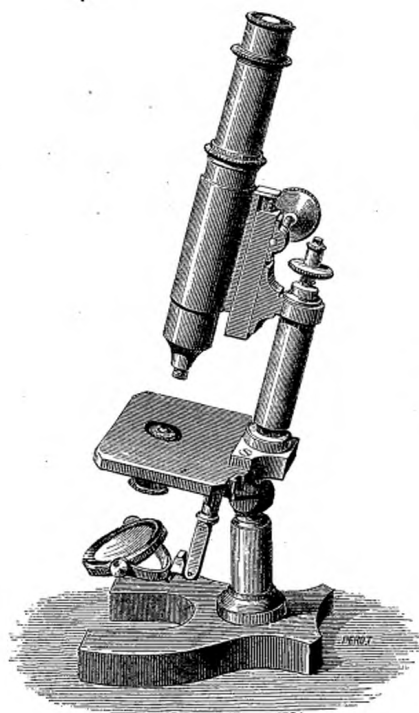


FIG. 8.



FIG. 9.

Il est bien entendu que ces combinaisons peuvent être modifiées, augmentées ou diminuées sans inconvénient. Le nombre des objectifs et les grossissements indiqués ici ne le sont que parce que ce sont les dispositions préférées jusqu'ici.

8 bis. — **Barrette de verre à frottement doux**, applicable aux instruments à platine de verre, pouvant remplacer une platine mobile pour le déplacement de la préparation. (Fig. 9.) 20 fr.

9. — Microscope petit modèle (fig. 10), monté sur un axe de manière à pouvoir s'incliner sous tous les angles. — Miroir mobile sur articulation pour obtenir les effets de lumière oblique et pouvant pivoter. — Diaphragme mobile. — Mouvement lent et prompt. — Le corps est à tube rentrant, afin de diminuer le volume de la boîte. — 2 objectifs n^{os} 1, 3, renfermés dans une boîte de garnierie. — Série de 4 grossissements de 30 à 500. — 2 oculaires. — Loupe pour éclairer les corps opaques. — Lames de verre, lamelles minces. Dans une boîte d'acajou. **150 fr.**

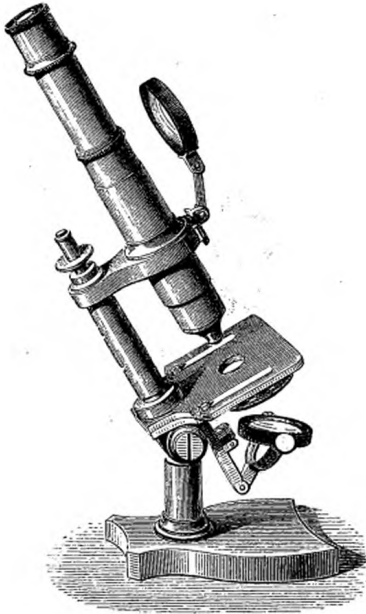


FIG. 10.

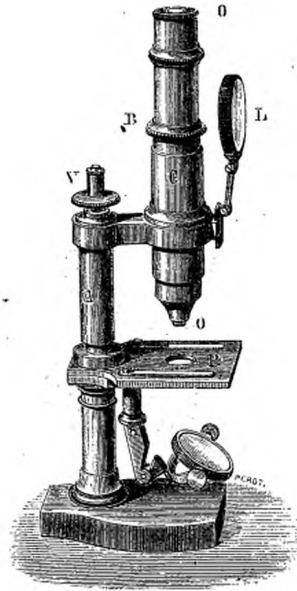


FIG. 11.

Le même, avec 3 objectifs, n^{os} 1, 3, 5, et 3 oculaires donnant une série de 9 grossissements de 30 à 700 fois **200 fr.**

10. — Microscope petit modèle droit (fig. 11). — Miroir ajusté sur articulations. — 2 objectifs, n^{os} 1, 3. — 2 oculaires. — Loupe pour les corps opaques. — Lames de verre, lamelles minces. Boîte d'acajou. **125 fr.**

Avec 3 objectifs n^{os} 1, 3, 5, et 3 oculaires donnant une série de 9 grossissements, de 30 à 700 fois. **175 fr.**

11. — Microscope plus simple. — Pied en fonte de fer. — 1 oculaire, 1 objectif n° 3; maximum du grossissement 380 diamètres. — Lames de verre, lamelles minces, sans loupe. Boîte acajou. **80 fr.**

Le même microscope avec objectif n° 5 en remplacement du n° 3, grossissement 500 **90 fr.**

C'est le modèle adopté par les comices agricoles et les sériciculteurs, pour les observations d'après la méthode de M. le professeur Pasteur.

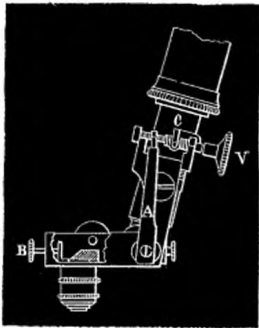


FIG. 12.

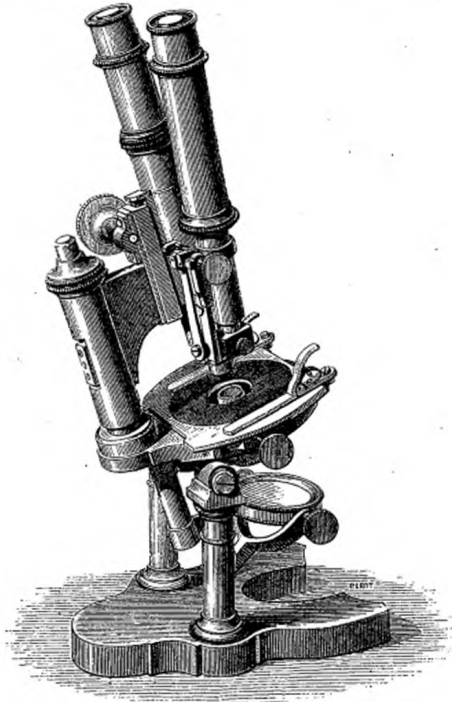


FIG. 13

12. — Microscope grand modèle binoculaire (fig. 13). — Ce microscope est construit de façon que l'appareil prismatique donne à volonté des images stéréoscopiques ou pseudoscopiques. — On peut rapprocher ou écarter les oculaires, suivant la distance des yeux de l'observateur, à l'aide d'un mécanisme faisant pivoter l'un des tubes. (Fig. 12.). Mouvement prompt et lent; il peut s'incliner horizontalement. — 3 objectifs n°s 0, 1 et 3. — Platine mobile, mais non tournante. Dans une boîte solide d'acajou, les objectifs gainés séparément. — Loupe pour corps opaques. **500 fr.**

- 13. — Microscope binoculaire petit modèle inclinant.** — Mouvement lent, et crémaillère pour ajuster au foyer. — 3 objectifs, n^{os} 0, 1 et 3, s'appliquant sur le corps monoculaire et sur le binoculaire. — 2 oculaires. — Loupe pour les corps opaques. Boîte. **350 fr.**

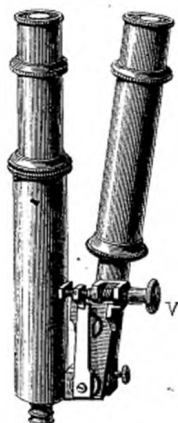


FIG. 14.

- 14. — Appareil binoculaire** (fig. 14), applicable à tous les microscopes, avec mouvement pour l'ajustement et l'écartement des yeux. — 2 oculaires, sans objectifs **150 fr.**

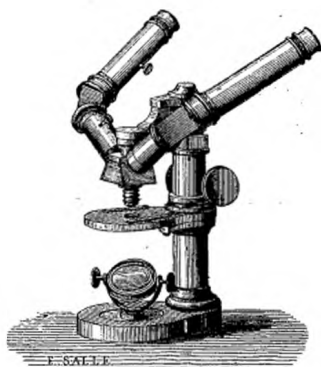


FIG. 15.

- 15. — Appareil binoculaire stéréoscopique et pseudoscopique,** applicable à tous les microscopes **175 fr.**
- 16. — Microscope à deux corps** (fig. 15), permettant à deux personnes d'observer le même objet. — Objectifs n^{os} 0, 1 et 3. — Loupe pour les corps opaques. — Accessoires, etc., etc. Dans une boîte. **300 fr.**

17. — Double corps (fig. 16) pour appliquer aux instruments ordinaires. Cet appareil peut remplacer le microscope de démonstration à deux corps. — 2 oculaires, sans objectifs **80 fr.**

18. — Microscope à trois corps, construit sur le principe des microscopes binoculaires et à deux corps. — Mouvement prompt de crémail-

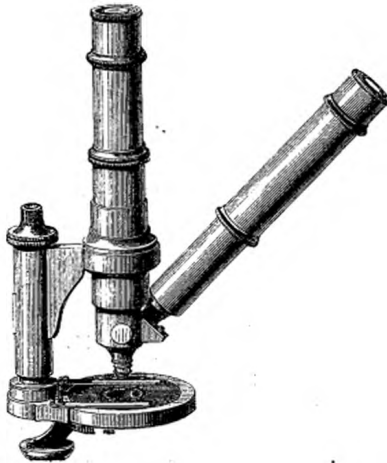


FIG. 16.

lère, mouvement lent à vis de rappel. Chaque observateur peut ajuster séparément au foyer — 3 objectifs, n^{os} 0, 1, 3. Dans sa boîte. **400 fr.**

19. — Microscope nouveau grand modèle renversé avec miroir argenté placé sur le trajet des rayons (fig. 17). — Dans ce microscope, la distance entre l'objectif et l'oculaire peut être portée à 90 centimètres ou 1 mètre sans inconvénient; les énormes grossissements que produit cette combinaison obligent à une construction très-délicate dans les appareils de montage et de mise au point des objectifs et dans la disposition de l'éclairage; les objectifs les plus forts peuvent être appliqués à cette forme d'instruments, la perte de lumière produite par le miroir argenté (méthode de Foucault) étant insignifiante. — Condensateurs achromatiques. — Miroirs. — 2 oculaires, sans objectifs. **800 fr.**

20. — Microscope renversé pour les études de chimie (fig. 18). — Dans cet instrument, les objectifs étant placés sous l'objet, on n'a pas

à craindre que les évaporations empêchent la vision nette par suite de l'accumulation des vapeurs. — La platine est dorée. Ce microscope

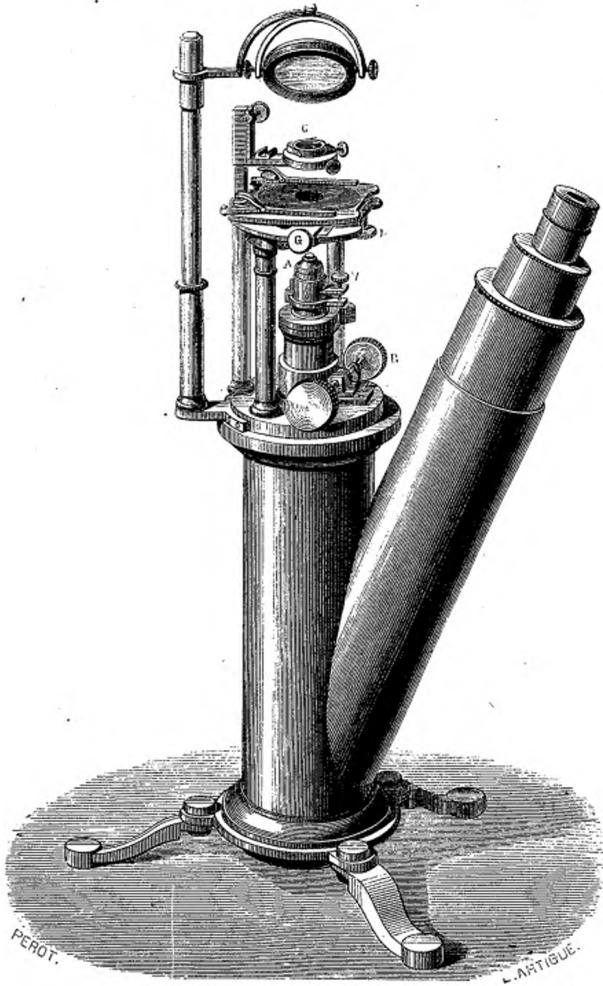


FIG. 17.

avec 4 objectifs, nos 0, 1, 3 et 5. — 1 oculaire mobile. — Goniomètre pour mesurer les angles des cristaux. — Accessoires : lampe à alcool montée

sur pied articulé, lames de verre creuses, lamelles minces. Dans une boîte d'acajou. 350 fr.



FIG. 18.

21. — Nouveau microscope renversé (fig. 19) destiné aux études des

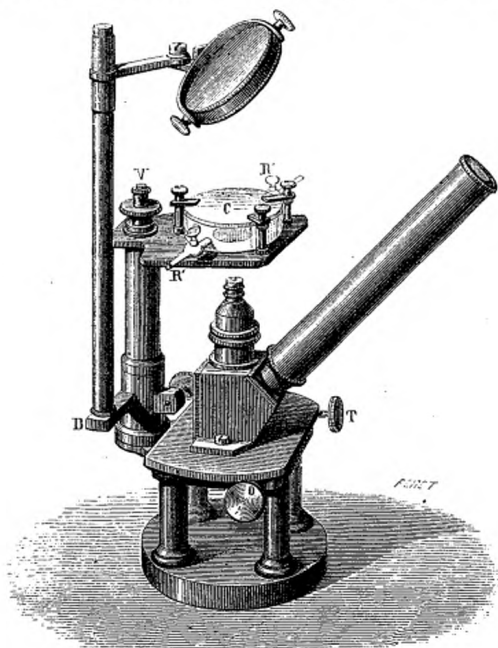


FIG. 19.

éléments anatomiques dans les milieux gazeux et dans une température constante.

La mise au point s'opère par l'élévation facultative de l'objectif, et par

la vis fine V qui fait mouvoir la platine. — Sur celle-ci se trouve une cellule circulaire en verre, dont le fond, percé d'un trou, est garni d'un verre mince, bien luté au baume de Canada ; c'est sur ce verre mince qu'on place l'objet à examiner. — Cette cellule est munie de deux robinets de verre RR', et couverte d'un disque de verre plan bouchant hermétiquement à l'aide d'un peu de glycérine placée sur le contour de la cellule. — Trois petites pinces maintiennent solidement la cellule et son couvercle ; l'objet est donc immobilisé pour le déplacement de la préparation. — Cet instrument porte une disposition nouvelle, c'est le corps et par conséquent l'objectif qui se déplace au moyen de deux vis transversales l'une à l'autre, O et T. Si l'on réfléchit à la nécessité

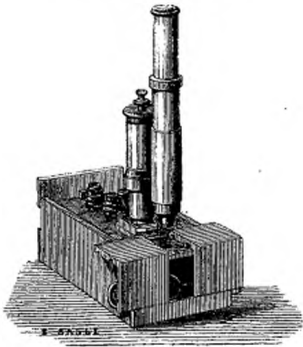


FIG. 20.

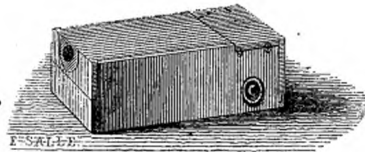


FIG. 21.

d'attacher des tubes en caoutchouc aux deux robinets en verre et de s'assurer de la parfaite immobilité de certains éléments anatomiques, on comprendra tout de suite les avantages de la disposition susdite ; les expériences d'absorption des gaz, de raréfaction et de compression de l'air sont on ne peut plus simples. — Un appareil à température constante et automatiquement fixe est joint à cet appareil. — 3 objectifs, 1, 3 et 5. — 2 oculaires et boîte. 500 fr.

22. — Microscope de poche (fig. 20 et 21). — Cet instrument, de 90 millimètres de longueur sur 50 millimètres de largeur, convient à toutes les personnes qui ont besoin d'un microscope portatif muni de forts grossissements. — On applique généralement les objectifs n^{os} 1, 3 et 5. — Un seul oculaire. — Lames de verre, lamelles minces. Le tout dans un étui de peau souple à fermoir. 200 fr.

23. — Nouveau microscope portatif (fig. 22), plus grand que le précédent, renfermé dans une boîte de 14 centimètres de longueur sur 8 de largeur. Ce modèle peut s'incliner. — Le miroir est mobile pour la lumière

oblique. — On peut y appliquer tous les objectifs. — Avec 3 objectifs, 1, 3, 5. — 1 oculaire. 180 fr.

24. — **Microscope de dissection et d'observation** (fig. 23), modèle de M. le docteur Cosson. — Cet instrument, formé d'une longue platine, porte d'un côté un bras destiné à recevoir les doublets de dissection, et, de l'autre, une colonne à support horizontal pour recevoir le corps du microscope. On peut donc à volonté l'employer comme microscope simple et comme microscope composé. — Le porte-doublet est mû par

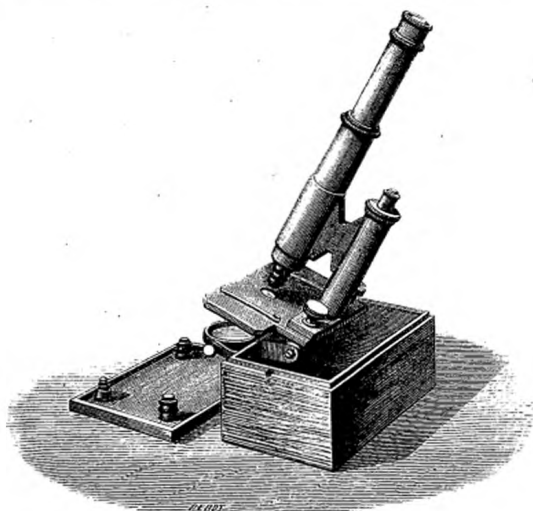


FIG. 22.

une crémaillère. — Mouvement lent au microscope composé. — 2 objectifs, n^{os} 1 et 3. — 1 oculaire. — 3 doublets de forces différentes. — Loupe d'éclairage à pied. Boite solide à poignée. 140 fr.

25. — **Platine de ce microscope**, seule comme microscope simple, avec les 3 doublets, et pied-support à mouvement articulé pour porter ces doublets sur des corps opaques de grande étendue. — Accessoires. Dans une boîte. 50 fr.

25 bis. — **Platine à dissection**, modèle de M. le professeur Blanchard, montée sur plateau et colonnes de bois, ce modèle diffère des précédents en ce qu'il est très-grand et très-élevé. — Crémaillère pour la mise au point. — 3 doublets 50 fr.

26. — **Microscope de dissection pour laboratoire** (fig. 24), modèle de M. le professeur CH. ROBIN, destiné à recevoir les baquets de verre ou

les planches de liège sur lesquels sont fixés les objets opaques; il donne

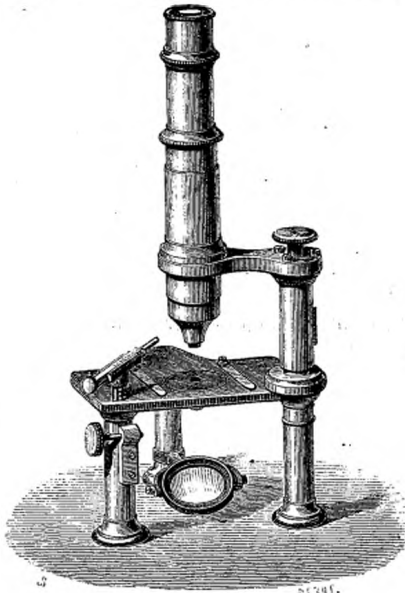


FIG. 23.

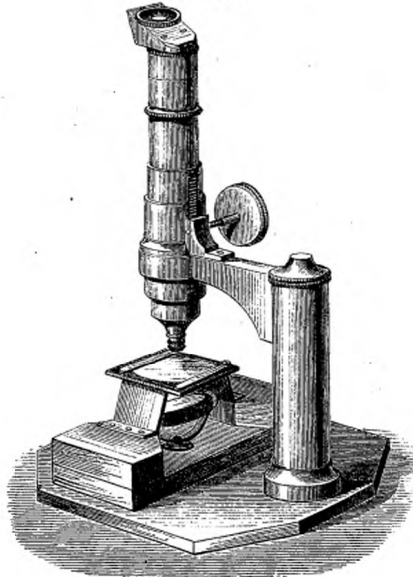


FIG. 24.

des images redressées et grossies depuis 8 fois jusqu'à 70 fois en diamètre. (Fig. 24.). **120 fr.**

Lorsqu'on veut disséquer de très-petits corps par transparence, on ajoute une platine à miroir représentée fig. 24. 20 fr.

27. — Microscope de démonstration à la main (fig. 25). L'objet est fixé par la partie supérieure de la lame de verre, de sorte que les différentes préparations sont tout de suite placées au foyer exact de l'objectif lorsqu'il a été réglé une première fois, cet instrument se place sur un pied (fig. 25 bis)

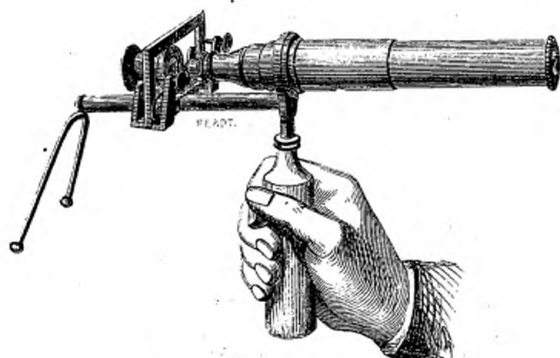


FIG. 25.

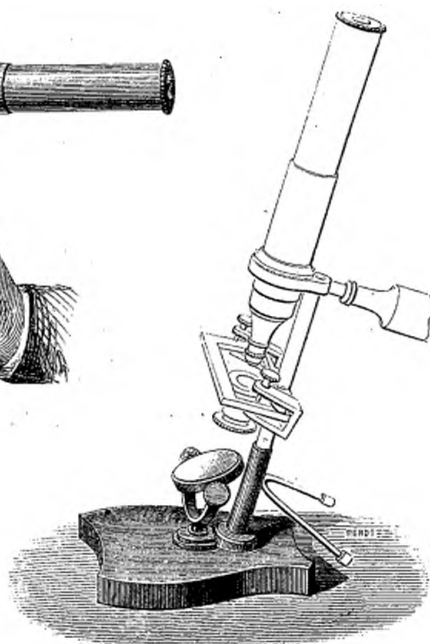


FIG. 25 bis.

pour la recherche du point de la préparation qu'on veut faire connaître et s'en sépare pour la circulation parmi l'auditoire. — La lumière diffuse du ciel, des lampes, becs de gaz, etc., convient très-bien à la parfaite vision des objets, la lumière passant au travers d'un condensateur placé derrière l'objet (1). — Mouvement lent à vis, mouvement prompt par glissement, — sans objectif 80 fr.

28. — Microscope monté sur pied (fig. 26), pour aquarium, avec mouvement de rappel pour le parcours de surface, sans objectif. 120 fr.

(1) La fourche représentée sur la figure sert avec l'extrémité du manche comme troisième point à supporter l'instrument sur une table.

28 bis. — **Microscope monté sur pied, ou sur écrou, pour l'examen des**

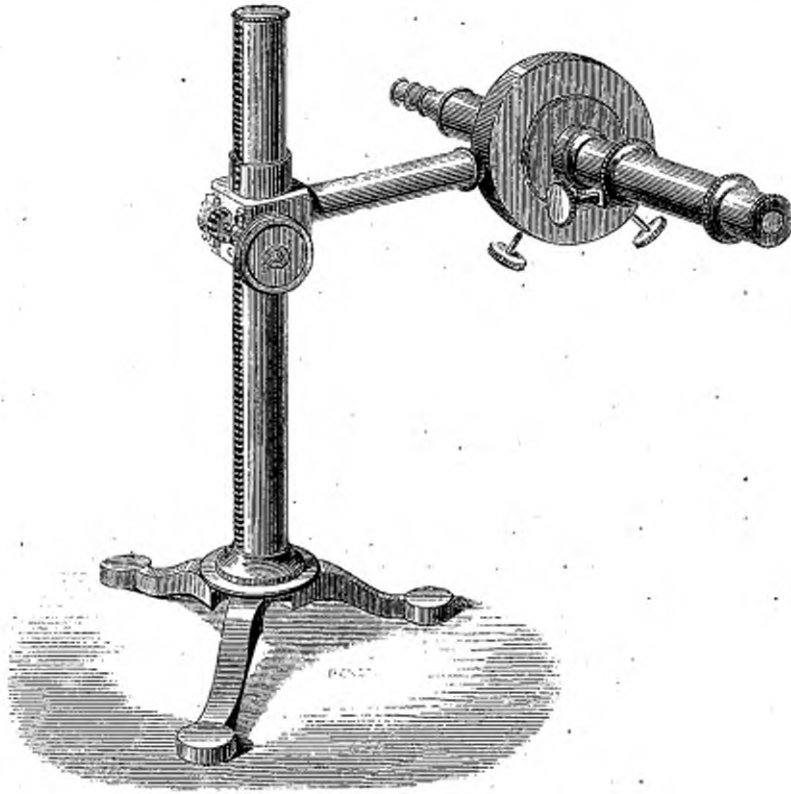


FIG. 26.

surfaces, de la cornée, de la peau, etc., etc. — Monoculaire avec loupe à éclairer. **120 fr.**

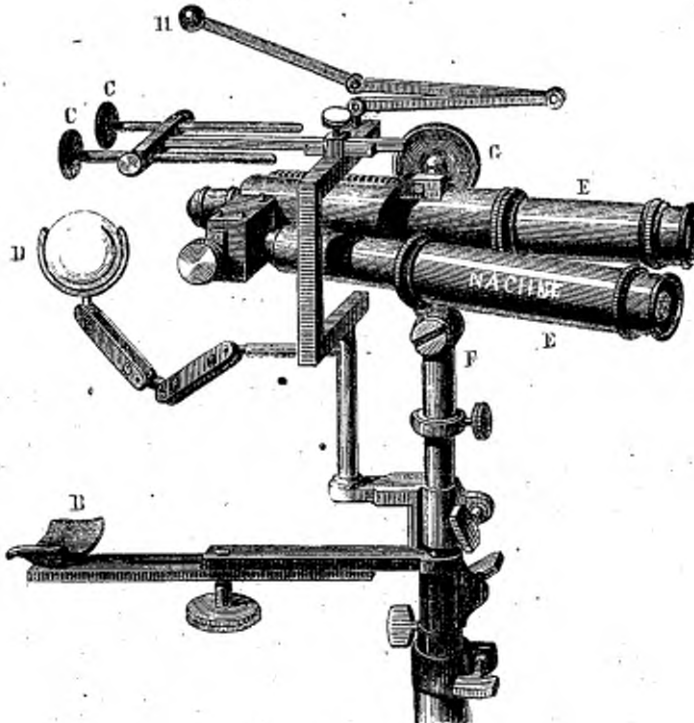


FIG. 26 BIS.

Le même binoculaire, fig. 26 bis **270 fr.**

- 29. — Microscope photographique**, avec chambre noire et châssis pour les différents procédés photographiques, grand miroir concave de Lieberkhühn pour l'éclairage des corps opaques. Une série d'objectifs **300 fr.**
- 30. — Chambre noire** avec dispositif horizontal et vertical, châssis de rechange. **80 fr.**
- 30 bis. — Châssis photographique**, système Moitessier (voy. Moitessier, *la Photog. micrograph.* J.-B. Baillièrè, 1866) **45 fr.**

OBJECTIFS

Objectifs à monture fixe.

N ^{os} 0	15 fr.	N ^{os} 4	35 fr.
1	20	5	40
2	25	6	50
3	30	7	80

Ces numéros d'ordre sont arbitraires et varient chez les différents constructeurs.

Objectifs à correction. (Fig. 27.)

N ^{os} 3	50 fr.	N ^{os} 6	100 fr.
4	60	7	125
5	75		

OBJECTIFS A IMMERSION

A monture fixe.

N ^o 6	70 fr.	N ^o 7	100 fr.
----------------------------	---------------	----------------------------	----------------

A correction.

N ^{os} 6	120 fr.	N ^{os} 10	300 fr.
7	150	11	350
8	200	12	400
9	250		

La correction n'est appliquée généralement qu'à partir du n^o 3; elle consiste (fig. 27) en un mécanisme destiné à faire varier l'écartement des



lentilles afin de compenser les aberrations produites par les différentes épaisseurs des verres minces recouvrant les objets. Voir les traités de micrographie de MM. Harting, Carpenter et Ch. Robin (1). Le procédé de l'immersion imaginé par Amici, consiste à plonger la surface de la première lentille dans une goutte d'eau placée sur la lamelle mince qui recouvre l'objet en d'autres termes, à supprimer la couche d'air qui existe

entre le verre mince et la lentille frontale d'un objectif. Avec les objectifs à immersion et à correction les images sont d'une telle netteté, qu'on peut employer des oculaires très-forts et obtenir ainsi des grossissements considérables.

(1) Ch. Robin, *Du microscope*, 2^e édition, 1871. J.-B. Baillièrè et fils.

GROSSISSEMENTS LINÉAIRES

OBTENUS PAR LA COMBINAISON DES OBJECTIFS ET DES OCULAIRES

		OBJECTIFS ORDINAIRES.					
		0	1	2	3	4	5
OCULAIRES.	1	30	89	180	260	300	350
	2	40	100	260	380	420	480
	3	60	140	350	500	590	680
* Foyer correspondant.....		Pouces. 2	1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{8}$
Angle d'ouverture...		Degrés. 40	45	50	90	90	130

		OBJECTIFS A IMMERSION ET CORRECTION.						
		6	7	8	9	10	11	12
OCULAIRES	1	460	580	773	900	1150	1320	1700
	2	600	900	1100	1300	1560	1800	2400
	3	900	1400	1600	2000	2200	2680	3260
	4	1200	1750	2000	2500	2750	3150	4500
** Foyer correspondant.....		Pouces. $\frac{1}{10}$	$\frac{1}{14}$	$\frac{1}{18}$	$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{30}$	$\frac{1}{40}$	$\frac{1}{50}$
Angle d'ouverture...		Degrés. 140	160	175	175	175	175	175

* Méthode anglaise de mensuration en pouces et fractions.

MICROSCOPES SIMPLES, PORTE-LOUPES ET ACCESSOIRES

31. — Microscope simple de dissection (fig. 28). — Destiné à porter des doublets; mouvement de crémaillère à deux boutons pour mettre au



FIG. 28.

foyer. — La platine porte une disposition d'ailes destinées à servir d'appui aux mains pendant les dissections minutieuses. — Avec deux doublets et boîte **60 fr.**

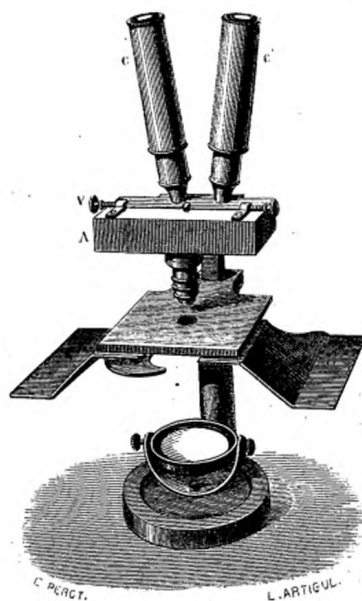


FIG. 29.

32. — Microscope binoculaire de dissection perfectionné nouvellement (fig. 29), mécanisme d'écartement variable. — Grossissement de 10 à 150 fois **150 fr.**

33. — Pied porte-loupe (fig. 30). — Mouvement d'ajustement au foyer, avec chambre claire nouveau système, et 2 doublets. **80 fr.**

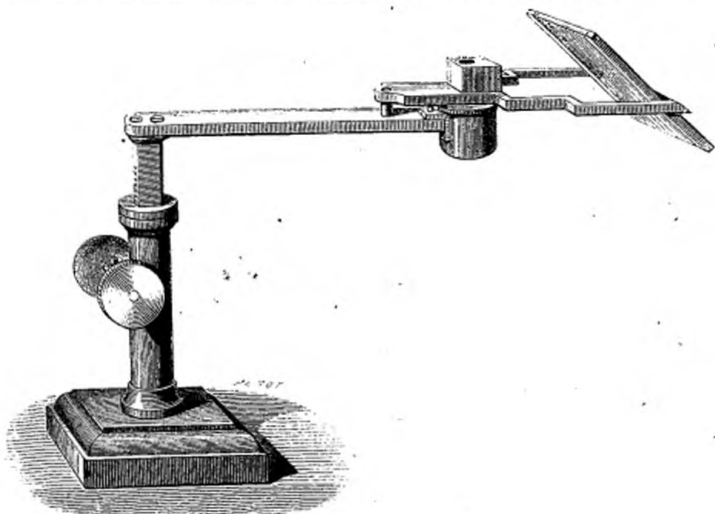


FIG. 30.

34. — Porte-loupe grand modèle Lacaze-Duthiers (fig. 31), à loupe éclairante et à articulations multiples pour porter les doublets sous le fais-

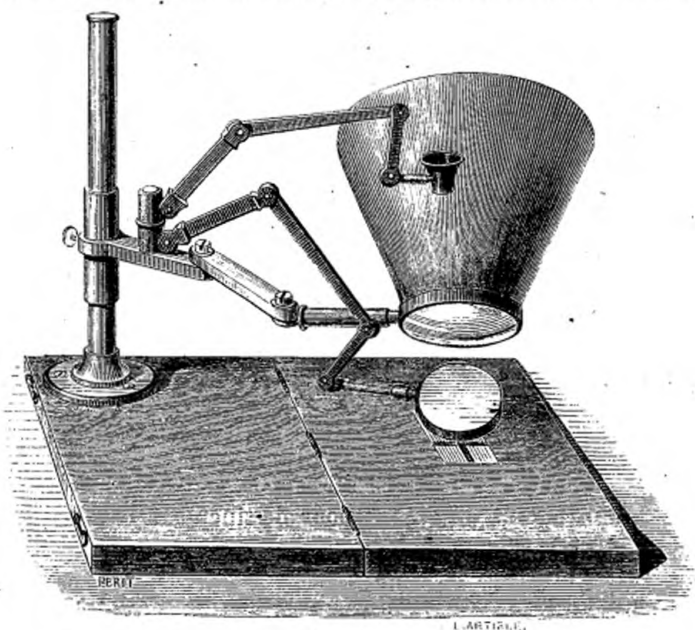


FIG. 31.

ceau de lumière. — 2 doublets. — L'appareil est monté sur une planche épaisse pouvant renfermer tous les détails de sa construction, ce qui le rend très-portatif. **80 fr.**

- 35.** — **Pied articulé** sans loupe, à crémaillère (Fig. 32). **15 fr.**
36. — **Pied semblable**, moins la crémaillère. **8 »**
37. — **Loupe de Brucke** (fig. 33). **15 »**
38. — **Doublets de dissection** de 20 millimètres à 5 millimètres distance focale. Chaque **6 fr.**

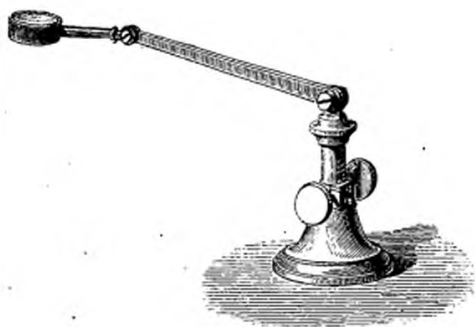


FIG. 32.



FIG. 33.

- 39.** — **Doublets** de 5 à 2 millimètres **10 fr.**
40. — **Micromètre objectif** monté en cuivre, la division placée au milieu d'une petite ouverture, -le millimètre en 100^{es}. **10 fr.**
41. — **Micromètre objectif**, le millimètre en 500^{es}. **20 »**
42. — **Micromètre objectif**, le millimètre en 1000^{es}. **30 »**

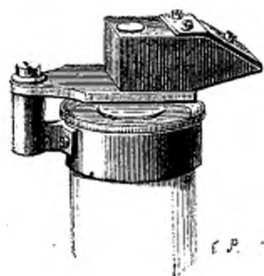


FIG. 34.



FIG. 35.

- 43.** — **Chambre claire** (fig. 34) pour dessiner sur la table les objets contenus dans le champ du microscope **25 fr.**
44. — **Chambre claire** ordinaire, ancien modèle. **18 »**
45. — **Prisme redresseur** pouvant s'appliquer à tous les instruments **25 »**
46. — **Prisme redresseur perfectionné** combiné avec un oculaire pour donner un plus grand champ. (Fig. 35.) **35 fr.**

- 47. — **Revoluer porte-objectif** (fig. 36) pour changer rapidement les objectifs pendant l'observation **25 fr.**
- 48. — **Éclairage condensateur direct** **25 »**
- 49. — **Éclairage condensateur oblique.** **15 »**

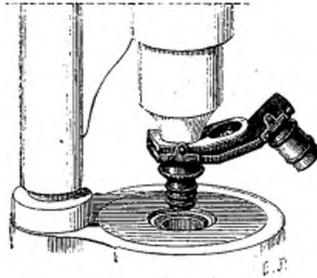


FIG. 36.

- 50. — **Prisme éclairage d'Amici**, monté sur un pied spécial à mouvements articulés **25 fr.**
- 51. — **Éclairage à fond noir.** **15 »**

Au moyen de cet éclairage les objets transparents paraissent brillamment illuminés sur un champ noir.

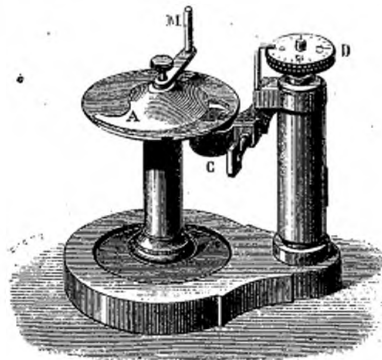


FIG. 37.

- 52. — **Appareil de polarisation perfectionné** formé de deux prismes de Nicol se plaçant l'un sous l'objet, l'autre sur l'oculaire. . . **40 fr.**
- 53. — **Goniomètre** pour mesurer les angles des cristaux microscopiques **30 fr.**
- 54. — **Appareil à faire les sections** (fig. 37) à lame d'acier en forme de spire. La lame d'acier est taillée en forme de spire, et peut

- être affilée très-facilement sur un plateau de verre ou de pierre d'Arkansas ; l'objet est placé dans un cylindre C et peut être élevé, par fraction de millimètre, au moyen de la vis D. 60 fr.
55. — **Appareil plus simple.** (Fig. 38.). 35 »
56. — **Microtome ou manchon mandrin**, pour tenir les objets et faire des coupes à la main; à plateau de verre, modèle de M. le docteur Hayem 18 fr.
57. — **Compresseur** 30 »
58. — **Oculaires**. Chaque. 10 »

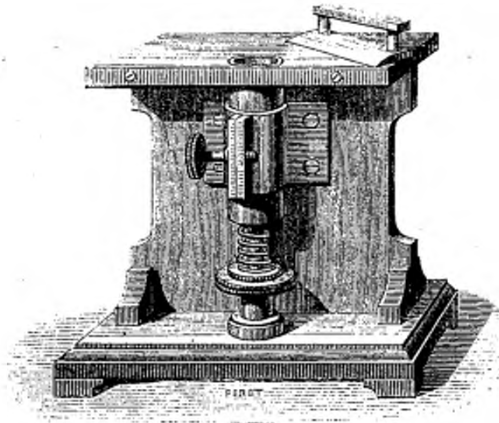


FIG. 38.

- 58 bis. — **Oculaire très-fort**, achromatisé 20 fr.
59. — **Oculaire micromètre**. 15 »
60. — **Loupes à main** à deux verres montées en buffle avec diaphragme intermédiaire. 8 fr.
61. — **Grandes loupes faibles** servant aux dissections ordinaires, de 8 à 12 fr.
62. — **Loupes Coddington** formées d'un seul cylindre de verre diaphragme 5 fr.
63. — **Manche à anneau-ressort** pour recevoir comme loupe à main les doublets et les objectifs faibles des microscopes 3 fr.
64. — **Lames creusées** petit modèle, la douzaine. 3 fr. 50
65. — **Lames creusées** grand modèle, la pièce. 3 fr.
66. — **Lames de verre** pour préparation, la douzaine, de 0,75 à 1 fr.

67. — **Lamelles minces** à couvrir les objets, le cent . . . **6 fr.**

68. — **Collection d'instruments** pour préparations microscopiques :

Table de bronze à chauffer; lampe à alcool; baquets de verre à dissection; tournette pour faire les cellules; presse à ressort; scalpel fin, aiguilles, tranchoir de Strauss, pinces fines; baume du Canada; bitume de Judée; glycérine; tubes de verre, baguettes, lames de verre, lamelles minces, cellules. Dans une boîte **50 fr.**

69. — **Collection de réactifs** suivant la composition, dans une boîte fermant à clef, de. **25 à 50 fr.**

70. — **Plateau tournant** pour faire les cellules **8 fr.**

71. — **Collection d'instruments de dissection** du premier choix :

Un scalpel fin; deux aiguilles rigides fines; une pince fine; une paire de ciseaux fins, et boîte **12 fr.**

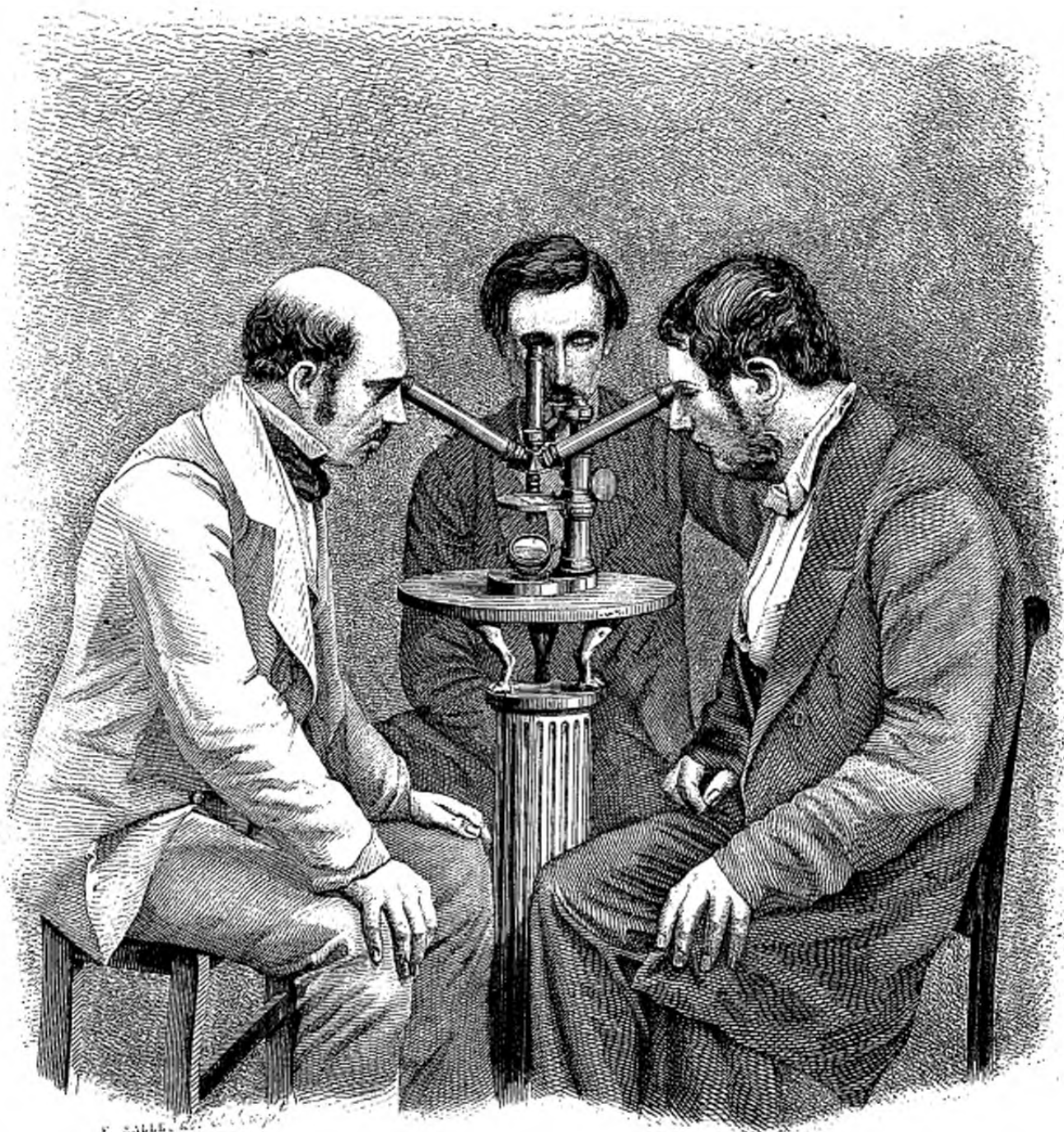
72. — **Collection plus complète**, sur demande, de. . . **25 à 60 fr.**

73. — **Objets microscopiques** en général, de. . . **1 fr. à 1 fr. 25**

Injections anatomiques, préparations spéciales de botanique et sections de corps durs, de. **2 à 4 fr.**



Les lettres non affranchies sont refusées. — Les commandes doivent être accompagnées d'une remise sur Paris (bon de Poste ou papier de Banque à courte échéance) ou de références suffisantes. — Aucune diminution ne sera faite sur les prix du présent Catalogue. — Les frais d'emballage et d'envoi sont à la charge du destinataire. On est prié, dans le cas où l'on chargerait des intermédiaires de l'expédition et du règlement des commandes, de vouloir bien adresser **directement les demandes à notre Maison, 17, rue Saint-Séverin**, afin d'éviter les erreurs de traduction ou de transcription.



E. SALLÉ. DEL.

Microscope à trois corps.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.
